



Opposition justifié à une liquidation judiciaire d'entreprise ind

Par **david 74**, le **04/05/2009** à **23:01**

Bonjour, après restructuration (licenciement éco) j'ai demandé au juge TCommercern la liquidation de mon EI (alors que j'avais d'excellents résultats...) avec deux informations majeures : je liquide suite à un dol (escroquerie en cours d'enquête) subit par mon bailleur !!! et demande la solidarité de ce dernier de par le contrat de location gérance signé, la législation en vigueur et ses engagements écrits. De plus je liquide avec une créance privilégiée de seulement "800 €" !!

Malgré tout, je subis depuis plus d'un an un rejet total de mes réclamations (justifiées) auprès du mandataire et du juge commissaire et constate des erreurs de procédures... Je comprends ... mais l'on me réclame jusqu'à 6 fois le montant du dépôt de liquidation volontaire original initial.

J'ai écrit au juge chargé du dossier (toutes pièces et informations en pj) mais ma question : comment dois-je faire pour que les éléments justificatifs de mes contestations (malgré mes courriers recommandés...) soient pris en compte ? puis-je demander à révoquer le juge ?

merci pour votre service et votre "solidarité"

david lemercier 04 50 46 05 14 david.lemercier@sfr.fr